

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2021

Le 13 avril 2021 à 20h00

Présents : BORIE Simon, CRUEGHE Thierry, DELZANGLES Jacques, FLAGEL Marc, RIGAUDIERE Vincent, CONDAMINE Géraud, BORNES Jérémie, REALLON Marianne, VIGIE Cécile

Absente jusqu'à 21h30 : BADUEL Christine (doute sur l'horaire)

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

Compte administratif 2020 :

Monsieur Jacques DELZANGLES présente le compte administratif 2020. Monsieur Marc FLAGEL propose de procéder au vote. Vote pour : 9 voix.

Compte de gestion 2020:

Monsieur le Maire présente le compte de gestion dressé par le percepteur. Monsieur Géraud CONDAMINE pose des questions concernant le compte de gestion et la situation du compte de trésorerie de la commune. Monsieur le Maire procède au vote. Vote pour : 9 voix.

Vote des taux d'imposition 2021 :

Pour mémoire, en remplacement de la Taxe d'habitation, les communes percevront en 2021 la part départementale de Taxe Foncière des Propriétés Bâties complétée ou diminuée par l'application du coefficient correcteur. Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Vote pour : 9 voix.

Ils se présentent de la manière suivante :

- taxe foncière sur les propriétés bâties 15,84% (auquel il convient d'ajouter le pourcentage départemental 23,56 %).
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 67,86%

Remboursement de l'emprunt 2013 :

Christine BADUEL rejoint le Conseil Municipal à 21h30

Un emprunt a été contracté en 2013 : 150 000 euros avec un taux à 3,85 %. Le montant des intérêts est de 45 920,11 euros. L'échéance du prêt est au 1^{er} mai 2027.

Un autre emprunt a été contracté en 2019 : 100 000 euros avec un taux de 0,50 %. Le montant des intérêts est de 2 112,02 euros. L'échéance du prêt est au 30 juin 2027,

En 2021 il reste 16 000 euros d'intérêts à rembourser sur le premier emprunt.

Il est proposé au Conseil Municipal de faire un remboursement anticipé de l'emprunt de 2013, pour un montant de 86 500 euros. Ce remboursement anticipé occasionnera une pénalité de 6 000 euros mais permet une économie de 10 000^e net.

Pour mémoire il est rappelé que depuis 2013 un million d'euros HT ont été investis sur la Commune. Le remboursement du premier emprunt par le deuxième permettrait à la commune de

baisser son taux d'endettement par habitant sans affecter pour autant les projets d'investissements prévus ce mandat,

Vote pour : 9 voix. Vote contre : 1 voix.

Budget primitif 2021 :

Le budget 2021 est présenté par Monsieur le Maire. Simon BORIE fait la présentation d'une saleuse qui pourrait être acquise par la Commune. Mais il est nécessaire auparavant de rencontrer le Conseil départemental concernant le déneigement de la Commune sur les voies communales et départementales.

Le budget 2021 se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	247 525,70	247 525,70
FONCTIONNEMENT	247 807,25	247 807,25
TOTAL	495 332,95	495 332,95

Vote pour : 10 voix

Subventions aux Associations :

Il est proposé et voté les subventions suivantes aux associations :

APE Crandelles : 150 euros

APE Naucelles: 100 euros

Une discussion s'étant engagée concernant la présence de nombreux enfants de Teissières de Cornet au Groupe Scolaire de Naucelles. Il a été mis au vote la proposition ci dessus. Vote pour : 8.

Abstention:2

Chasseurs : 200 euros

Don du Sang: 100 euros

Ligue Contre le Cancer : 100 euros

Comité des Fêtes: 600 euros (dont 500 euros concerne l'achat du défibrillateur)

Loisirs et Détente : 150 euros

Chevaux Lourds : 100 euros

Vote pour : 10

Questions diverses :

Dans une lettre datée du 12 avril Cédric CAIRON explique qu'il va faire une demande de disponibilité. Pour s'informer sur cette procédure, Thierry CRUEGHE et Marc FLAGEL ont rencontré Madame BONNET et Madame OUBBATI au Centre de Gestion.

Marianne REALLON indique qu'elle a été contactée par Monsieur CAPSENROUX concernant son absence sur le bulletin communal dans la liste des commerçants et entreprises de la commune.

Il est répondu que son activité d'agriculteur ne lui permet pas d'être présents dans cette rubrique comme les autres agriculteurs de la Commune.

Jérémy BORNES interpelle le Conseil Municipal à la demande de Madame SALAT pour la mise en place de miroirs à Sournac. Une réponse écrite lui sera faite.

Vincent RIGAUDIERE signale qu'une demande lui a été faite pour réaliser du goudron autour de la poubelle située à l'Oste.